



Poursuite en allemagne entreprise française

Par **boob**, le **30/09/2010** à **17:33**

Bonjour,

Ma société livre des pièces en allemagne à l'industrie automobile.

Depuis une semaine je ne suis plus en mesure de livrer car je n'arrive pas à obtenir de la matière à travailler

Les allemands me menacent de m'imputer les frais d'arret de leur usine ainsi que celle de leurs clients. soit des centaines de k€, que je n'ai évidemment pas les moyens de payer.

Je n'ai pas signer leur contrat (40 pages) avec des clauses incroyables, ni aucun papier.

Il ne nous passent pas de vrais commandes, mais seulement des prévisionnels de consommation

Pensez-vous que si ils m'assignaient en justice, je pourrai avoir des problemes?

Merci d'avance de votre aide

Par **mimi493**, le **01/10/2010** à **01:18**

bienvenue dans le monde de la sous-traitance.

Voyez avec votre avocat.